

L'INDEPENDANT

TELEPHONE

Organe hebdomadaire du Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste de l'Arrondissement

C. P. BOUTIER 17, 172

Directeur-Administrateur :

Robert TAILLANDIER

BUREAUX :

108, Rue Neuve, BERGERAC, en face du Jardin-Public

TARIF DES ANNONCES

Annonces judiciaires.....	la ligne	2 00
— commerciales.....	—	3 00
Petites annonces classées.....	—	3 00
Chronique locale.....	—	3 00

L'INDEPENDANT publie les Annonces Judiciaires, Légales et Administratives du Département. Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS

Un an	Six mois
Bergère (ville).....	15 francs 40 francs
Dordogne et Département limitrophes.....	17 — 18 —
Autres départements.....	20 — 18 —

Les abonnements sont payables d'avance. Ils sont reçus au bureau du Journal et dans tous les bureaux de Poste

LA POLITIQUE ALLEMANDE D'AGRESSION CONTRE LA NEUTRALITE

Que se passe-t-il actuellement dans le monde ?

Dans le discours que sir John Simon vient de prononcer à la radio, il y a une phrase que les petites nations ne sauraient trop méditer :

— Il pourrait y avoir quelques neutres qui craignent l'Allemagne, a fait observer le chancelier de l'Echiquier, mais y en a-t-il un seul qui souhaite sa victoire ?

Des incidents, de plus en plus nombreux, de plus en plus violents, ont, avant la lettre, illustré cette parole. Le plus récent, un véritable attentat, indigne d'un peuple civilisé, vient de se dérouler au-dessus du territoire belge, où un bombardier allemand, ou un bombardier belge, ou un bombardier américain, ne content de violer cyniquement la neutralité de nos voisins, a froidement descendu un avion belge, tué un pilote et endommagé deux autres appareils qui, forts de leur droit, l'encadraient pour essayer de lui faire comprendre son erreur... Bref, le geste de certains malfaiteurs interrogés par la police et qui assassinent !

Cette odieuse agression, dont le monde tressaille encore d'indignation, comporte pour nos amis belges une sérieuse réflexion.

« L'Observateur Romano », qui est la voix officieuse de l'une des plus hautes autorités spirituelles du monde, commentant la fermeture de la frontière germano-hollandaise, voit dans cette mesure une nouvelle preuve de l'état de malaise où vivent les Etats neutres par suite des menaces et des actes de l'Allemagne :

« Les pays neutres, écrit-il, n'ont pour le moment aucun autre moyen de défense contre les torpillages impitoyables de leurs flottes (auxquels s'ajoute l'action meurtrière des mines sous-marines et flottantes) que les protestations pures et simples par lesquelles ces pays ne peuvent que nier leur complicité avec pareille violation des lois de la guerre et des principes humanitaires les plus rudimentaires. »

Torpillages, massacres, bombardements, le droit humain le plus respectable foulé aux pieds, les signatures reniées, les conventions violées, tout cela forme une politique voulue d'agression contre les neutres qui est, depuis le premier jour de la guerre, celle du Reich et dont vraiment aucun peuple libre ne peut s'accommoder.

L'INDEPENDANT.

La marche des Evénements au jour le jour

Lundi, sur l'ordre de Rome, les charbonniers italiens ont quitté Rotterdam. De son côté, Londres fait connaître que tout charbon allemand découvert dans des navires quittant le port après midi sera saisi.

Mardi M. Sumner Welles est arrivé en Suisse. L'ordre britannique a bombardé Sapa-Flow pour une base plus sûre.

Mercredi les cinq navires italiens qui étaient partis de Rotterdam lundi ont été arrêtés à la base de contrôle anglaise.

— M. Sumner Welles retournerait directement en Amérique après sa visite à Londres.

Jeudi les Finlandais défont tous leurs sans défilance les ruines de Viipuri. Les pertes russes sont énormes.

LES HOSTILITES

par le cabot de service

Que se passe-t-il actuellement dans le monde ? On s'y passera-t-il d'ici quelques semaines ? Si les négociateurs désireux de faire avancer une trêve en vue de la paix s'efforcent et prodigent leur activité, n'est-ce pas le signe qu'ils redoutent et si étonnés par la mise en train d'opérations militaires qu'il serait malaisé d'interrompre ? L'Allemagne de tout évidence voudrait en finir avec l'affaire de Finlande, qui accapare une grande partie du potentiel de guerre soviétique et elle voudrait en finir son avantage, c'est à dire en sauvegardant les intérêts de son allié soviétique. Mais pour atteindre cet objectif il lui faut convaincre le gouvernement finlandais qu'il ne saurait être vainqueur ni par ses propres moyens, ni par les secours venus du dehors. L'Allemagne est donc appelée à proclamer qu'elle jettera son épée dans la balance et qu'elle attaquera les Scandinaves s'ils se montrent défavorables au gouvernement d'Helsinki — même sous la forme la plus anodine — en laissant passer du matériel et des volontaires. Si la Finlande succombait par suite de cette pression, le Reich pourrait lancer une attaque contre les Turcs par le moyen de troupes rouges encadrées par des forces navales. La guerre serait transportée sur un nouveau théâtre d'opérations ; elle se rapprocherait de la zone méditerranéenne et M. Hitler, qui ne cesse de prodiguer à l'Italie des marques d'amitié, serait heureux d'espérer qu'il pourrait en profiter. M. Mussolini dans la bagarre internationale. Telles sont les impressions qui se dégagent d'une série d'informations, peut-être tendancieuses, mais conformes aux conditions générales du climat berlinois.

La situation est donc toute différente des chances de conserver ce qu'il a pris de puis trois ans et qu'il risque de perdre par la décision des armes. Si les dirigeants de la Pologne pouvaient faire contraindre par l'Europe et l'Amérique la politique de rapt, de violence et d'extorsion que leur a faite une large extension territoriale, ils seraient inconcevables dans les vainqueurs. Mais ni les Etats Unis, ni la Grande Bretagne ni la France ne sauraient engager une telle conclusion qui marquerait l'abdication des régimes d'occupation. Quand le Reich est vaincu sur mer et contenu derrière la ligne Maginot, il ne saurait ambitionner d'obtenir une paix qui pré suppose la défaite de la Grande Bretagne sur mer et de la France sur terre. Il n'est pas possible que M. Hitler, Göring et Goebbels aient à l'esprit à cet égard la moindre illusion. Mais ils amassent le tapis durant le séjour de M. Sumner Welles sur le continent car il est bien difficile de s'être entendus à l'encontre de la Maison-Blanche que toute conversation diplomatique doit être tournée autour de la fameuse « offensive » de l'Ouest. Ce serait renoncer à tout espoir de médiation américaine éventuelle et les dirigeants allemands savent bien toute question de politique mise à part, que les quatre points cardinaux du monde ont permis d'engager les conversations avec Washington après la défectif et ressentiment écho de Ludendorff en 1918. Pour flatter le négociateur des Etats Unis on lui a probablement affirmé qu'il y a un principe de Monroe dans l'Europe centrale inscrit dans une mystérieuse bible écrite et qui veut que tous les petits pays de l'Europe soient dotés par le pangermanisme.

Ces deux points de vue sans batailles, le Reich veut s'allier, s'étendra sans arrêt. Quand sous prétexte de Labovaur il aura définitivement incorporé l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Pologne, en partie exterminée, il portera ses

Série d'accidents

Le 1^{er} mars, la dame Gremer, 45 ans, épouse de Strasbourg, à Lallade, descendant d'un scooter dans cette localité lorsqu'un chien la heurta brusquement ; la dame Gremer ayant fait un chute sur la chaussée eut la cheville de la jambe gauche fracturée.

Le 1^{er} mars, vers 15 h., la dame Harter, 38 ans, employée dans un établissement de la route de Lallade, fut précipitée accidentellement dans un escalier et reçut une foulure du poignet et une fracture de la cheville de la jambe gauche.

Les deux blessées furent conduites à l'hôpital.

convoyées du côté des Scandinaves, des Pays Bas de la Belgique et de la Suisse. L'espace vital de l'Allemagne, pour les Allemands, c'est l'Europe tout entière. Comment pouvait-il l'avouer à M. Sumner Welles ? Car c'est lui qui dure que le tour de l'Amérique approuvait et que les Germains Américains du nord et du sud justifient par leur seule existence, même si personnellement ils ne demandent rien, tout ce que le Reich revendiquait en son jour ce que le prétexte qu'ils existent dans le nouveau monde.

La vérité, c'est que le monde entier est en péril, tant que le germanisme et, partant le pangermanisme ne seront pas contenus et brisés. Personne ne veut en Europe annexer la moindre parcelle du peuple allemand. Mais, seuls, les imprudents et les aveugles pourraient nier que le peuple allemand cherche des annexions de tous les côtés, qu'il est travaillé par un prurit d'hégémonie et que sa politique seule et à une autre met en péril l'Europe, car Staline, lui-même, n'aurait pas fourvoyé les Soviets et si les Allemands n'étaient allés le chercher pour leur offrir sa Pologne que ce petit peuple appelle à avoir plus de liberté. Il ne s'agit pas d'atténuer la responsabilité politique et morale de Moscou. Mais sans Berlin, les Soviets, même animés de plus mauvais dessein, ne pouvaient rien. C'est toujours Berlin que l'on trouve à la tête du parti de la guerre sur le continent, rooten de nous 1860 pour ne pas remonter au delà. Voilà quatre et dix ans que Himmler, Goebbels, le chancelier Hitler, tous animés de ce même prurit d'hégémonie et de leurs stratèges, à leurs philosophes, à leurs historiens des moyens de faire prévaloir leur volonté de puissance. Si l'on n'entend pas le courant de la politique brutoire, ce seront les continentes continuellement qui se succéderont et si elles finissent par la victoire de l'Allemagne, après l'Europe ce sera le tour de l'Amérique et de l'Asie. On s'en doute rassemblement à Washington. Peut être seulement voudrait-on être certain.

LES COMMUNIQUES

Du 4 Mars au matin

Nuit relativement calme dans l'ensemble.

Deux de nos postes, à l'est de la Moselle, ont repoussé une attaque locale. Dans l'ensemble, les dernières heures ont été marquées par un très net recrudescence d'activité des éléments de contact, patrouilles et reconnaissances, sur tout le front, entre Rhin et Moselle. Dans la journée du 3 mars, de nos deux combats sérieux ont été livrés, au cours desquels deux avions de chasse allemands ont été abattus et abattus. Tous nos équipages sont rentrés à leur base.

Un avion de reconnaissance allemand a été abattu par l'aviation britannique dans la zone de nos avant postes.

Du 4 Mars au soir

Activité réduite, au cours de la journée.

Du 5 Mars au matin

Rien à signaler.

Du 5 Mars au soir

Journée calme, dans l'ensemble.

Du 6 Mars au matin

Actions locales d'artillerie à la fin de la journée d'hiver.

Activité de patrouilles au cours de la nuit.

Vente de meubles neufs et d'occasion

Lits, sommiers, matelas, armoires à glace

Tables, buffets, chaises, fauteuils

ECHANGÉ - LOCATION

BERNOIST, 11, rue Monnet-Sully

A ceux du Front... A leurs Familles...

Quelques décisions communiquées à la commission de l'Armée de la Chambre

Des permissions supplémentaires de trois jours pour naissances survenues entre le 1^{er} septembre et le 23 octobre 1939 sont accordées rétroactivement.

Des instructions ont été données pour que les hommes reçoivent de vin chaud et qu'un troisième quart soit distribué dans la mesure des réserves disponibles.

La Commission a décidé de se réunir le 6 mars pour prendre une décision définitive sur la question de la solde des sous-officiers et du prêt des hommes de troupe.

En outre, au cours du débat sur les interpellations agricoles, M. H. Docos a précisé que les fascistes biens des classes 1913, 14, 15 et 16 ne seront pas rappelés ainsi qu'il a été annoncé par erreur.

Comité d'Entente des associations d'A. C.

Le Comité d'Entente des associations d'Anciens Combattants continue à couvrir ses travaux.

Voici le compte-rendu de sa dernière réunion :

Le Comité d'Entente des associations d'Anciens Combattants a eu lieu le 28 1940, à 20 h. 30, place Drouot. Tous les groupements étaient représentés.

Après un examen rétrospectif des événements depuis la dernière réunion, le Président aborde l'ordre du jour et donne lecture d'une lettre de M. le Maire de Bergerac concernant l'organisation d'activités de la commune.

Après avoir pris connaissance des rapports des commissions de la Fédération Départementale pour l'ouverture d'un « E.P.R. », le comité met en discussion le projet de la commune de Bergerac.

Le secrétaire de séance donne communication de son rapport sur la réunion de la Fédération Départementale tenue à Périgueux le 15 février 1940. Un débat s'ensuit sur ce compte rendu et le comité est d'accord sur la décision d'intérêt général ne soit prise sans consultation du bureau départemental.

Le comité aborde ensuite le problème des affectations spéciales Irregulières. Le Président communique la correspondance échangée avec les contrôleurs de la 3^e région, il précise que les commissions départementales doivent opérer dans un département voisin et donne les noms des membres composant la Commission de la Dordogne. Le comité aurait été désigné qu'un membre de Bergerac n'ait pas été nommé.

Un des délégués fait remarquer que le travail des contrôleurs sera rendu très difficile car ils ne sont pas en possession de la liste des établissements occupant des affectations spéciales ; il soumettra que des instructions soient données aux chefs et directeurs responsables de ces établissements pour rendre possible la tâche des enquêteurs.

Le Président fait part de nombreuses lettres reçues et donne lecture de certaines d'entre elles ; tous les cas signalés seront examinés par la commission Irregulière, mais les décisions prises ne seront communiquées qu'après l'avis de la commission.

Le comité rappelle que seuls doivent être signalés les cas d'affectations Irregulières, c'est-à-dire ceux qui sont rentrés pour exercer une profession autre que celle qu'ils exercent avant la guerre, ou ceux qui, trop jeunes, peuvent être remplacés par des hommes de la 2^e réserve exerçant la même profession.

Le Président rappelle aux membres que le Comité avait décidé de procéder à une élection en janvier ; il remercie tous ses camarades de la confiance totale qui lui a été accordée lui permettant ainsi d'agir et d'intervenir au nom de

L'homme de la roulotte vous parle...

La « Roulotte » ?... Presque un symbole !. O'ill tout bluff, ardent, fier, on, comme nous, un « gars de Chère », le poil est toujours attiré vers la roulotte.

C'est que, de la Chère, dépend, un peu, le travail.

La soupe est un souci continu. A preuve, dans les sections, les appels sont toujours à chercher, lequel, d'entre eux, est l'homme de soupe du jour. Et s'en est un problème... Enfin on trouve, le dévoué ou le sacrifié... (c'est à votre choix). Ayant que, pour les classes de la 2 et 4, ce n'est pas un sinécure, que de faire la soupe ; 3^e et 4^e étages à descendre, cent mètres sur la neige ou le verglas, autant pour le retour, en tenant compte, qu'il faut cette fois, remonter les escaliers. Passer encore le midi. Mais le soir ? Pas d'éclairage (Voyez défense passive).

Elle est bien installée notre roulotte : sans un hangar, au grand air.

C'est là, que les sympathiques cultivateurs, de la 2^e C, exercent leurs talents. Et quel talent ! Ce sont de vrais maîtres quand leurs références passées au témoin : Couderc (qui est un superbe cravate), l'imprimeur lithographe à Limoges, il y a déjà quelque trois ans, latière (encore en pleine tige de miel) et Chazeau à la blonde entente, ondule, comme celle d'un star, boucheur, en Guyenne, Agougnon au Côte d'Azur, fuyant leur Gasconne natale. Il y a aussi M. René (Garros pour la France) les yeux les plus séducteurs du bataillon, infirmier aux cuisines et, à qui, le soleil de la Côte d'Azur semble mieux convenir que la blanche neige de... Censuré... Ce trio, qui, comme celui des monétaires, se trouve constitué de quatre personnages a apprécié et pratiqué le rapin. Après quoi, oh bien ! De deux marmites j'allais les marmelles de l'ordinaire. Et là où se bout la soupe, frotent les beef teacks, entra le rata et intègre le café.

L'heure des distributions est un moment animé. Chaque employé a son rayon (comme dans les Patates). En un tournemain, tout le monde est servi. C'est le moment où les cuisiniers vont au réfectoire, pensez-vous ? Que non pas ! Il faut réchauffer les marmites et préparer le repas suivant. Après quoi, oh bien ! Après quoi, les restes de mortne que les cuisiniers se préparent à absorber, sont refroidis et l'on mange avec une demie-heure de retard sur les camarades.

Pour les habitants de la roulotte (on devrait dire de la roulotte), c'est la vraie vie de Bohème, toutouille le gars Hamelin en est excité. A l'appui de cette thèse : Nous sommes « quelque part » en France... sans domicile fixe.

Je pourrais sur ce sujet, débiter encore, mais le glorieux de Dame Censure y mettrait peut être un terme, sans un sentiment de sagesse me dicte de clore. Et là-dessus, je vous convie à croquer un quart (de kilo) de pierre de vin. A la vôtre !

Bost Gachet

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION et Transports

Rue des Frères Cassadou BERGERAC

tous les A. C. de l'arrondissement, puis il passa la présidence au doyen d'âge. Celui-ci au nom du comité remercia Gérard de ses efforts et fit procéder au vote à bulletin secret. A l'annuité moins une voix (23 voix sur 33 votants) Paul Gachet fut élu président du Comité d'Entente.

Plusieurs vœux dont un sur la vie chère ont été adoptés et transmis à qui de droit.

Le Secrétaire de séance,

Ray MAÇKE.

J'espère pouvoir donner, dans le prochain numéro de l'Independant, des détails au sujet de l'application des mesures prises en faveur des fils ou des frères de tués à l'ennemi.

Un Ancien Combattant.

Importante Usine

travaillant pour la Défense Nationale, demande ouvriers sérieux, sérieux, sérieux.

Bons salaires.

S'adresser bureau du journal qui transmettra.

CHRONIQUE LOCALE

Dégradation d'objets d'utilité publique. — Dans la soirée du 1^{er} mars, vers 19 h 30, un groupe d'individus se trouvait devant la Banque de France. L'un d'eux avait enlevé le poteau indiquant le stationnement des autos. Il avait décollé le socle maintenant la douille en terre. Le liges était déjà fortement tordue, la plaque fortement secouée.

Il s'agit d'un nommé Marcel Hoffmann ouvrier d'usine, réfugié de Strasbourg. Un procès-verbal pour dégradations volontaires d'un objet d'utilité publique a été dressé contre lui.

Depuis quelques jours, des jeunes gens prennent l'habitude de mener grand tapage par la nuit, troublant la somme des habitants paisibles. La population demande que son repos soit respecté. Si ces jeunes lâchés l'oublient, la police se chargera de les rappeler à l'ordre.

HERITAGE

M^e LAVILLE, notaire à Rodez, recherche, pour succession, Yvonne VERNIES, habitant chez M. Maréchal, en Dordogne.

Arrestation. — Samedi, le gendarme de Sigoulès a conduit devant M. le Procureur de la République le nommé Joseph Greiff, 44 ans journalier, sans domicile fixe, originaire de Wirgize (Belgique) en état de vagabondage et non muni de passeport.

Greiff a été placé sous mandat de dépôt et transféré dimanche à la maison d'arrêt de Périgueux.

Tout pour la photo et le cinéma. Travaux amateurs. Photos pour identité, livraisons rapides, chez BONDIER frères, Bergerac.

Pharmacie de service. — Demain dimanche, pharmacie Desoir, rue du Marché.

Vous voulez et vous devez augmenter vos rendements. Une seule formule, une seule opération : l'emploi de l'ENGRAIS désherbant, 5/13/5. Il vous apportera une fumure azotée et potassique. Il débarrassera vos blés des mauvaises herbes qui gênent leur développement.

Incendie. — Lundi dernier, vers 13 h., un incendie a détruit un bâtiment servant d'habitation et de chai, situé à la commune de Saint-Laurent-des-Vignes, appartenant à M. Royle, propriétaire au Rany, commune de Montbahilly.

Les pertes sont assez élevées. Causes attribuées à l'imprudence d'un enfant de cinq ans.

La cambriole. — Le demeuré de Madame Faç, à Mont Desir, commune de Bergerac, a été visité dans la nuit du 3 au 4 mars par un individu qui s'est introduit dans l'immeuble en brisant un carreau de vitre.

Le malfaiteur s'est ensuite retiré sans rien emporter. La gendarmerie de Bergerac a ouvert une enquête.

Une démonstration

Helena Rubinsteln se fait un plaisir d'annoncer qu'une de ses assistantes sera de passage les 14, 15 et 16 mars prochains, chez M. Gaudou, Cour d'acier, collier, rue Neuve, pour vous donner une démonstration gratuite et tous conseils sur le traitement du visage et produits de beauté.

Suites mortelles de brûlures. — Dans un précédent numéro, nous avons relaté les circonstances de la mort de M. Jabot, né Marie Chanaud, 53 ans, cultivateur à Prades, commune de Yrignac, fut grièvement blessé la partie inférieure du corps, pendant qu'il était assis devant le foyer de sa cheminée.

M. Jabot est décédé à l'hôpital de Bergerac, où avait été transporté le 10 février dernier.

Monsieur Georges BRIAL

Chirurgien-Dentiste

36, boulevard Montaigne, Bergerac

Informez ses clients que son cabinet est toujours ouvert tous les jours, sauf le lundi de 8 h. 1/2 à midi et de 13 h. 1/2 à 15 heures. Téléphone : 3.30

« Ayant souffert de maux de reins... »

...et de rhumatismes durant une partie de sa vie, j'ai suivi le cours de vos cachets Gaudou. Ces cachets ont eu pour effet de me débarrasser, je suis aujourd'hui complètement rétabli. (M. Maillet, magistrat en retraite, avenue du Lac, à Soustons Landes) C'est que Gaudou après avoir éliminé l'acide urique l'empêche de se reformer dans l'organisme. Rhumatismes, faites votre cure de dix jours pour 44 frs. 60. Ttes Phies.

CHAUSSURES

ARDILLIER

19-21, rue du Marché, BERGERAC

Pour cet hiver

Les chaussures les plus solides Les prix les plus raisonnables

Grand choix de caoutchoucs, sabots, bottes de ville et de travail marquées « Aigle »

Maison fondée en 1875

Jeune homme étrange. — Le 3 mars, un jeune homme étranger au pays descendit du train venant de Périgueux et arrivant en gare de Buisson, à 17 h. 37.

Vers 23 h. 00, il pénétra dans l'antenne de cette gare, malgré les observations du veilleur de nuit, M. Allard, et grimpa sur un toit.

Les gendarmes, présents vers 3 heures, arrivèrent sur les lieux, et, attirés par l'imitation de cri de la chouette et du chant du coq, qui faisait entendre l'étrange personnage, ils aperçurent celui-ci et l'attachèrent sommairement d'un poteau de la ligne téléphonique.

Après avoir constaté que l'étranger ne contenait rien de dangereux, les gendarmes, le jeune homme s'étant dans le vide d'une hauteur de 7 mètres, sans en faire grand bruit, et prononçant des paroles grossières à l'adresse des représentants de la loi.

Ces derniers appréhendèrent aussitôt l'individu nommé Germain Faure, 19 ans, cultivateur à Saint-Christophe, canton de Confolens (Charente).

Au cours de son interrogatoire, Faure déclara qu'il avait voulu séduire le feu rouge d'un mât d'arrêt et brûler la lumière électrique du mât en remuant les fils.

Il fut constaté que trois fils des P.T.T. avaient été coupés, ainsi que le fil du téléphone du chef de district; et que le couvercle de la boîte contenant les piles du mât d'arrêt était brisé.

Il passe pour un peu faible d'esprit.

Demandeur à Madame FAVARD, place de la République.

LE CATALOGUE ÉTÉ 1940 DU « BON MARCHÉ », PARIS

Affaires exceptionnelles

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de Madame Marcelle Chevalier, décédée à l'âge de 90 ans.

La défunte était la mère de MM. Alexis et Albert Chevalier, les honorables commerçants de notre ville.

Nous leur présentons, ainsi qu'à leurs familles, nos condoléances émues.

Landi, on en lien les obèques de M. E. Pinquet, décédé dans le 70^e arrondissement.

Marché de Bergerac du 2 mars. — Œufs, 4 à 8 fr. le douzaine.

Cinéma Cyrano jeudi matinée, 14 h. 30; soirée, 8 h. 15; samedi soirée, 8 h. 15.

La meilleure maison d'optique, recommandée par le Syndicat des Opticiens pour l'exécution des ordonnances BORDIER (lentes, opticiens diplômés, 3, rue du Marché (face à la Poste), Bergerac.

CHRONIQUE SPORTIVE

RUGBY. — Au cours d'une partie qui fut mêlée de pas commodes, nous nous sommes battus, l'U.S.B. a battu Libourne par 13 points à 0.

An Stade de Piquecailloux. — Demain, un grand match: Aéronautique-Hortais (1) contre U.S.B.

Clinique Moderne Dentaire

SOINS de la BOUCHE et des DENTS par chirurgien-dentiste diplômé

Extraction sans douleur: 15 francs. — Réparations 4 heures. — Retouches lentes et transformations de dents.

La Maison n'a pas de succursale à Bergerac — TOUS TRAVAUX GARANTIS

22, rue Neuve d'Argenson, 92 (face au Palais de Justice)

R. C. 7283 BERGERAC Tél. 878

Directeur: BOURZAC

Consultations: de 9 à 12 h., et de 14 à 19 h.

35, rue de la République, Bergerac

Consultations: de 9 à 12 h., et de 14 à 19 h.

35, rue de la République, Bergerac

Il faut travailler pour deux

La femme, demeurée seule au foyer, doit souvent faire un travail au-dessus de ses forces. Sa santé s'en ressent. Elle devient nerveuse, dort mal, perd l'appétit, maigrit à vue d'œil.

M. André POUS

Chirurgien Dentiste démissionné prévient sa clientèle qu'il a repris ses consultations

Etat-civil de la ville de Bergerac Du 22 février au 6 mars 1940.

MARIAGES

Debruyr Antoniette, avante Calmette. Elly Michel, avante Calmette.

Horatelli Monique, avante Calmette. Rich Yvonne, avante Calmette.

Lambert Marie-Rose, rue des Confesseurs, N° 81.

Lafitte Collette, rue de Temple. Méville Marie-Louise, rue de la République.

Imbert Christian, avante Calmette. Marie Claude, place Douhet.

Elli Annie, rue Ponsi N° 19. Fuchs Marie-Louise, avante Calmette.

Diglo Marguerite, avante Calmette. Canard Jean-Marie, 14, rue St-Epiph.

Pauline Doucet, Caserne Davoust. Lize Fichet, rue de la République.

Thomasat Mireille, rue Canillac. Audoux Armand, rue Jacques Le Lorrain.

Daniel Marcelle, route de Gals. Comte Michel, avante Calmette.

Imbert Jean-Pierre, avenue de Verdun. Escorbac Albert, avante Calm. te.

MARIAGES. — Guendron Louis, Peintre de Bergerac et Thum Anns S. P. de Bergerac.

Jouvenel Janvier, S. P. de Bergerac et Henriette Coste, S. P. de Bergerac.

Beckert René, employé d'usine de Strasbourg et Marie Thérèse Wojtas, S. P. de Bergerac.

Devaigne Yvan, Soldat à la 406^e escad. d'Artillerie de Mézières et Yvonne Rayet, couturière de Bergerac.

Bidon Guy, mécanicien de Mézières et Paulette Fraquet, employée à la Poudrière de Albert Chevalier, les honorables commerçants de notre ville.

Florentin Georges, boulanger, actuellement soldat aux armées et Lucie Fogmann, employée à la Poudrière de Bergerac.

Andouin Pierre, 81 ans, S. P., rue Marché Joffre.

Hilvert Emmanuel, 63 ans, S. P., aux Basses-Vedelles.

Facellies Jeanne, épouse Daloel, 47 ans. Dame comtesse des Postes, rue de Coulemiers prolongée, N° 2.

Roussignol Antoniette, 66 ans, rue Edmond Hérisson, 19.

Guérin Marie, Veuve Montagne, 78 ans, rue de Périgord.

Forthofer Caroline, épouse Hauknecht, 63 ans, avante Calmette.

Paulin Jean 60 ans, sabotier, rue des Deux Cloches.

Mercier Héliane, épouse Coupré, 71 ans, avante Calmette.

BOULIETTE MACCLESFIELD GARRIQUE & CHALLOU, agents généraux & place Jean-Jaures, BORDEAUX

Plaque Jean, 78 ans, rue Ste-Catherine. Colou Catherine, Vve Lambert, 68 ans. Cult. Plaque Marie.

Chantard Marie, épouse Jabot, 68 ans, Cult. avenue Calmette.

Escorbac Albert, enfant, avenue Calmette. Chausse de Marie, Vve Comte, 87 ans, Ste-Foy-des-Visages.

DANS L'ARRONDISSEMENT LA BASTIDE

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de Madame Chantal, institutrice en retraite, épouse de notre viliil am Chantal.

Ses obèques civiles ont eu lieu lundi à midi, à la chapelle de la Bastide.

À notre ami Chantal et à sa famille nous adressons nos sentiments de condoléances émues et attristées.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur et Madame Raymond Baré et toute leur famille, vous font part du décès de Madame Louis BURE

décédé en Havre, où les obèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu

REMERCIEMENTS

Monsieur Charles Coupré; Madame veuve Morlet; Monsieur et Madame B. Noret; et toute leur famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obèques de

Madame Charles COUPRE Née Héliette MERCIER

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance et s'excusent auprès des personnes qui n'auraient pas été touchées par les faire-part.

Pompes Funèbres Général, Bergerac. Tél. 79

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Alexis Chevalier; Monsieur et Madame Albert Chevalier et toute leur famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obèques de

Madame Marcelin CHEVALIER Née Catherine MONESTÉ

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance et s'excusent auprès des personnes qui n'auraient pas été touchées par les faire-part.

Pompes Funèbres Général, Bergerac. Tél. 79

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Roger Tibaut et leur fils; Monsieur Marcel Tibaut, aux Armées; Madame et leurs enfants; Monsieur et Madame André Fauter et leurs enfants; Madame veuve Compaix et ses enfants; Monsieur Jean Elie, aux Armées; Madame et leur fils; Monsieur Antoine Rigault et sa famille; Monsieur et Madame Dorey et leur famille; Monsieur André Laval, aux Armées; Madame et leurs enfants; les familles Rigault, Lescaut, Despreux, Hélier, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obèques de

Madame Jeanne TIBAUT Née BAGOUS

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Pompes Funèbres Général, Bergerac. Tél. 79

REMERCIEMENTS

Monsieur André Haultfort et ses enfants; Monsieur G. Boies, employé aux Pompes Funèbres et Madame, leurs enfants et petit-neveu; et toute leur famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obèques de

Madame ANDRÉE HORTÉFORT Née Yvonne BORDIES

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Pompes Funèbres Général, Bergerac. Tél. 79

LOTÉRIE NATIONALE

"L'Electric-Radio" 66, Rue du Marché

En face les "Galeries Mode ne"

P. VAUBAL Distributeur officiel "RADIOLA" Tout pour la T. S. F.

AUX CHAUSSURES ALBERT

7, rue du Marché — BERGERAC — En face de la Poste EXPOSITION DES MODÈLES DE PRINTEMPS

Le plus grand choix dans tous les genres, Bel assortiment de Chaussures d'Enfants, Spécialités pour pieds sensibles, VENTE DE CONFIANCE

Etude de M^e P.-A. JOUANEL, avoué à Bergerac

Contrefaçon de Marque

Jugement du Tribunal civil de Bergerac du 7 juillet 1939

Entre la Société à responsabilité limitée Le Foudroyant 1936, dont le siège social est à Bordeaux, 278, boulevard Président Wilson, pournaltes et diligences de ses Gérants;

Demandeur comparant par Maître JOUANEL, avoué, d'une part;

Et M^{rs} JACOMET & MULLE, demeurant à Bordeaux, 37, cours de l'Intendance;

Défendeurs comparant par Maître BRANDA, avoué, d'autre part;

2^e Monsieur Jean BERGEVIN, vendeur des produits Le Foudroyant, de marque à La Force;

Défendeur comparant par Maître BRANDA, avoué, d'autre part;

3^e Monsieur Mars DE AUDIN, entrepreneur de transports, demeurant à Bergerac, 33, place Gambetta;

Défendeur comparant par Maître JOUANEL, avoué, d'autre part;

Le Tribunal, après avoir entendu en son rapport à l'audience Monsieur RENAUD, président, chargé de suivre la procédure, et Monsieur le Procureur de la République, en ses conclusions, après avoir délibéré, jugeant publiquement, contradictoirement, en matière ordinaire et en premier ressort;

Joint les instances respectivement introduites à l'occasion de la saisie du sept mars mil neuf cent trente neuf au domicile de l'agriculteur BERGEVIN et à l'occasion de la saisie de Monsieur Mars DE AUDIN, au domicile de Monsieur DECAUDIN;

Condamne JACOMET & MULLE au contrefait et frauduleusement imité la marque de la Société Le Foudroyant 1936 qui avait été régulièrement déposée par celle-ci le quatorze janvier mil neuf cent trente-six, au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, sous une forme distinctive consistant dans la légende Le Foudroyant traversée par un éclair, et ayant en lui pour objet de désigner un intermédiaire utilisable pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture;

Fait en conséquence défense à JACOMET & MULLE d'utiliser, pour la vente de leurs produits soumis sous quelque dénomination qu'il leur voudrait leur donner, les mots Le Foudroyant avec cette légende traversée par un éclair;

Dit que JACOMET & MULLE ne peuvent vendre le produit de leur fabrication sous le nom qui précède, sous sa variante de dix francs pour chaque infraction nouvelle qui serait constatée;

Condamne JACOMET & MULLE solidairement entre eux, à payer à la Société Le Foudroyant 1936 avec intérêt légitime de vingt-deux mars mil neuf cent trente-neuf, la somme de MILLE FRANCS à titre de dommages et intérêts;

Autorisé la Société demanderesse à faire insérer aux frais de JACOMET & MULLE, le dispositif du présent jugement dans le Journal L'Indépendant et dans le Journal Journal de Bergerac, tous deux imprimés à Bergerac, ainsi que dans toute autre publication, sous réserve de ce que chaque insertion puisse dépasser la somme de quatre cents francs, tout au moins aux frais de JACOMET & MULLE;

Valle, avec toutes conséquences de

YUANEL, avoué

81, rue de la République, Bergerac

81, rue de la République, Bergerac

CHAUSSURES DE LIMOGES

58, rue Neuve, R. BIRÉ, chausseur

VOUS Y TROUVEREZ TOUS LES GENRES

pour le Sport, la Marche, la Pluie, l'Appartement

RAYON SPÉCIAL POUR PIEDS SENSIBLES

28-30, rue Sainte-Catherine — BERGERAC — Tél. 243

Plantes médicinales: Feuilles, Fleurs, Racines, Écorces.

Articles de pansement: Coton hydrophile, Gaz, Bandes, etc.

Couleurs, Verrous, Huiles, Esences, Verres à vitres, Pinceaux

Broderie et chimie tout — Lingerie et articles divers

Pensez à demain... Mettez votre argent en sécurité. Demain, que sera devenu l'argent que vous avez amassé avec tant de peine? Pensez-y, placez-le bien.

BONSPARLEMENT